

**Procès-verbal de la séance
du Conseil d'établissement
de l'école Fernand-Seguin
8 octobre 2024**

Présences :

Catherine Boileau	parent (présidente)
Marie-Josée Laprise	parent (vice-présidente)
Samuel Lauzon	parent
Dominique Roy	directrice
Nadine Robitaille	directrice adjointe
Sophie Lépine-Zaruba	parent
Marie-Ève Beauchemin	représentante des employés professionnels
Sadia Aziri	enseignante
Mélanie Paradis	enseignante
Julie Taillefer	parent
Annie Robillard-Beaulac	représentante des employés du service de garde
Karine Lebourdais	représentante des employés de soutien
Émilie Bégin	parent (substitut)
Maryse Lavoie	parent (substitut)

Absences :

Guy Lavallée	représentant de la communauté
--------------	-------------------------------

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de la séance

Dominique Roy souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h30. Un tour de table est fait pour connaître les membres qui sont présents.

2. Vérification du quorum

Dominique Roy nous informe qu'il y a quorum et remercie tout le monde de leur présence.

3. Adoption de l'ordre du jour

Dominique Roy présente les points à l'ordre du jour.

C.E.-2024-25-1	IL EST PROPOSÉ par Mélanie Paradis et RÉSOLU par Catherine Boileau d'adopter l'ordre du jour.
----------------	---

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2024

C.E.- 2024-25-2	IL EST PROPOSÉ par Annie Robillard-Beaulac et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 juin 2024.
-----------------	---

5. Suivis au procès-verbal de la séance du 20 juin 2024

Le 22 août, les enseignants et les éducateurs ont eu une journée pédagogique sans la présence des enfants puisque le SDG n'était pas offert lors de cette journée. C'est la première fois que le calendrier scolaire permet aux éducateurs d'entrer une journée avant les enfants. Enseignants et éducateurs ont pu échanger sur la nature du travail des aides à la classe qui aura cours cette année à tous les niveaux. Du travail collaboratif a aussi été fait, notamment pour la préparation des classes.

En début d'année, il a été nommé aux enseignants que les membres du conseil d'établissement de la cohorte 2023-2024 avaient une préoccupation quant aux enjeux du temps d'écran à l'école.

La directrice mentionne qu'il y a eu une possible présentation/formation disponible d'une professionnelle pour sensibiliser l'équipe-école aux impacts du temps d'écran chez les enfants et des alternatives possibles au temps d'écran « récompense ». Une formatrice a été interpellée pour venir rencontrer les enseignants à cet effet lors d'une journée pédagogique.

Le sondage adressé aux élèves de l'école Fernand Seguin pour évaluer leur bien-être sera revu cette année dans le but que les questions soient plus parlantes pour les élèves.

Dominique Roy dit qu'il y a actuellement un budget d'environ 2000 \$ pour de l'aide aux parents. Les membres du conseil d'établissement sont invités à donner leurs idées pour savoir comment ce budget pourrait être dépensé. (formations, accompagnement, etc)

6. Période de questions du public

Il n'y a pas de public présent donc aucune question possible.

7. Dépôt des règles de régie interne du C.É. de l'école Fernand-Seguin

Dominique Roy présente aux membres du conseil d'établissement les règles de régie interne du conseil d'établissement et les modifications y ayant été apportées, notamment en ce qui concerne les changements liés au budget de fonctionnement du C.É.

Marie-Josée Laprise propose d'envoyer dès que possible aux membres du C.É. le compte-rendu afin d'éviter d'échapper des suivis et d'avoir le plus de temps possible pour faire la lecture et faire les corrections au besoin.

C.E.-2024-25-3	IL EST PROPOSÉ par Samuel Lauzon et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement.
----------------	--

BLOC DÉCISION

8. Élection des officiers du Conseil d'établissement (art. 56-58-60)

Dominique Roy fait la lecture des règles d'élection.

C.E.-2024-25-4	IL EST PROPOSÉ par Annie Robillard-Beaulac et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter les règles régissant le déroulement des élections.
----------------	---

Dominique Roy se propose d'agir comme présidente d'élection.

Élection du président(e)

Période de mise en candidature.

C.E.-2024-25-5	IL EST PROPOSÉ par Samuel Lauzon et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e) du conseil d'établissement.
----------------	---

Catherine Boileau se propose comme présidente du conseil d'établissement.

C.E.-2024-25-6	IL EST PROPOSÉ par Annie Robillard-Beaulac et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de présidente du conseil d'établissement.
----------------	--

Catherine Boileau est **ÉLUE** à l'unanimité au poste de présidente du conseil d'établissement.

Élection du vice-président(e)

Période de mise en candidature.

C.E.-2024-25-7	IL EST PROPOSÉ par Catherine Boileau et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement.
----------------	--

Marie-Josée Laprise se propose comme vice-présidente du conseil d'établissement.

C.E.-2024-25-8	IL EST PROPOSÉ par Mélanie Paradis et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement.
----------------	---

Marie-Josée Laprise est **ÉLUE** à l'unanimité au poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

Élection du/de la trésorier(ère)

C.E.-2024-25-9	IL EST PROPOSÉ Sophie Lépine-Zaruba et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère).
----------------	---

Marie-Josée Laprise propose Dominique Roy, directrice de l'école.

C.E.-2024-25-10	IL EST PROPOSÉ par Annie Robillard-Beaulac et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère).
-----------------	---

Dominique Roy est **ÉLUE** à l'unanimité au poste de trésorière.

9. Élection des représentants de la communauté (s'il y a lieu) (art. 42)

Élection du membre de la communauté

C.E.-2024-25-11	IL EST PROPOSÉ par Mélanie Paradis et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de membre de la communauté
-----------------	--

Samuel Lauzon propose Monsieur Guy Lavallée comme membre de la communauté puisque malgré son absence de ce soir, il avait mentionné, par courriel, son intérêt pour siéger sur ce poste encore cette année.

C.E.-2024-25-12	IL EST PROPOSÉ par Annie Robillard-Beaulac et RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de membre de la communauté.
-----------------	--

Guy Lavallée est **ÉLU** à l'unanimité au poste de membre de la communauté.

10. Adoption du calendrier des séances (art. 67)

Les dates suivantes sont arrêtées :

- Mardi 19 novembre 2024 à 19h30
- Mardi 17 décembre 2024 18h
- Mardi 18 février 2025 à 19h30
- Mardi 25 mars 2025 à 19h30
- Mardi 20 mai 2025 à 19h30
- Mardi 17 juin 2025 18h

C.E.- 2023-24-13	IL EST PROPOSÉ par Émilie Bégin et RÉSOLU par Maryse Lavoie d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement de l'école Fernand-Seguin.
------------------	---

11. Sorties scolaires

Dominique Roy présente les différentes sorties scolaires prévues pour l'année 2024-2025.

Elle explique que le gouvernement alloue un montant de 32\$ par enfant afin de soutenir les écoles dans le déploiement des activités/sorties éducatives. Des sommes additionnelles peuvent aussi être demandées via les programmes « culture à l'école » et « culture scientifique ». Les enseignants peuvent faire des demandes qui seront analysées en novembre. Des sommes additionnelles peuvent alors être versées à l'école à l'hiver.

Dominique Roy mentionne que la fondation subventionne plusieurs projets comme les cours d'échecs et des ateliers à caractère scientifique.

La directrice suggère aux membres de les informer par courriel si une sortie éducative hors de l'école s'ajoute à celles déjà approuvées par le CÉ au cours de l'année scolaire. De ce fait, il serait possible pour eux d'approuver ou non la tenue de cette activité. Les membres sont d'accord avec ce fonctionnement à l'unanimité.

C.E.- 2024-25-14	IL EST PROPOSÉ par Marie-Josée Laprise et RÉSOLU par Sophie Lépine Zaruba d'adopter les activités scolaires et parascolaires de l'école Fernand-Seguin pour l'année 2023-2024.
------------------	--

12. Budget du C.É. pour l'année scolaire 2024-2025

C.E.- 2024-25-15	IL EST PROPOSÉ par Dominique Roy et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reporter le point du budget du C.É. à la prochaine rencontre.
------------------	---

13. Budget de l'école 2024-2025

C.E.- 2024-25-16	IL EST PROPOSÉ par Dominique Roy et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reporter le point du budget de l'école à la prochaine rencontre.
------------------	--

14. Consultation projet de réorganisation aires de dessertes

Dominique Roy explique que le CSSDD travaille sur la réorganisation des aires de dessertes de certaines écoles, afin de créer des places pour les écoles qui dépassent leur capacité d'accueil. Fernand-Seguin est touchée par cette réorganisation.

Elle mentionne que les recommandations du CÉ doivent être transmises d'ici le 20 décembre 2024.

Sophie Lépine-Zaruba questionne les projections du nombre d'élèves à venir du document. Dominique Roy mentionne que les calculs actuels sont faits en lien avec les cartes d'assurance maladie actuelle et les naissances au Québec.

Les prévisions ne prendraient pas en considération le nombre d'élèves issus de l'immigration, mais c'est à vérifier.

Des parents soulèvent leurs préoccupations en lien avec l'élargissement de l'aire de desserte vers la rue Maguire. Ils y voient des enjeux de circulation et de sécurité pour les élèves et les parents. Les parents s'inquiètent du fait que si le territoire s'élargit, cela risque d'augmenter le nombre de transporteurs quotidiens devant l'école et augmenter ainsi les enjeux de sécurité.

Marie-Josée Laprise suggère de rediffuser le document des aires de desserte dans le prochain communiqué aux parents et de faire un rappel de la date de la consultation publique.

Des parents questionnent le fait que le quartier Saint-Denis appartiendrait dorénavant au territoire de l'école Saint-Yves plutôt que de l'école Fernand-Seguin. Des enjeux de sécurité, de circulation, de transports actifs, de changement d'amis sont soulevés par les parents. Plusieurs parents s'inquiètent également d'un manque de mixité sociale à l'école Saint-Yves étant donné le peu d'immeubles à logement sur ce territoire.

Julie Taillefer est préoccupée par la lourdeur du document des aires de dessertes notamment pour les parents allophones, immigrants et vulnérables. Son autre préoccupation concerne les parents qui circulent en transport en commun (RTC) considérant que la grande majorité des familles immigrantes n'ont pas de voiture. Selon elle, les nouvelles aires de dessertes ne facilitent pas la circulation de ces parents. En effet, la direction d'est en ouest serait à favoriser plus que la circulation du nord au sud qui est très complexe en transport en commun dans ce secteur de la Ville. De plus, elle mentionne qu'elle s'inquiète sur le réalisme de ce changement en période de manque de personnel pour le transport scolaire étant donné que le territoire s'élargit et qu'il faudra assurément transporter ces élèves.

BLOC D'INFORMATION

15. Intervention de la présidente

Catherine Boileau mentionne qu'elle n'a pas d'intervention à faire à ce jour.

16. Rapport de la représentante du comité de parents

Il n'y a pas de rapport pour le moment puisque la rencontre est le lendemain.

17. Informations de la directrice

- Dominique Roy mentionne qu'il y a de nouvelles inscriptions régulièrement depuis le début de l'année scolaire.
- Il y a actuellement des enseignants qualifiés dans toutes les classes de Fernand-Seguin.
- 4 groupes de 6^e année cette année.

- Il y a le projet d'aide à la classe qui va bon train avec le service de garde. Il y a souvent 2 adultes en classe pour accompagner les élèves.
- L'arrivée de la direction adjointe permet un partage des dossiers, ce qui donne un bon coup de main. Nadine Robitaille est responsable, entre autres, des élèves et des enseignants de 4^e à 6^e année.

18. Questions des membres

Sophie Lépine-Zaruba affirme qu'elle ne trouve pas le courriel du CÉ sur le site de l'école. Elle suggère de simplement le mettre pour le moment dans l'info parent afin qu'il soit connu des parents.

19. Levée de la séance

C.E.-2024-25-17	IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Robillard-Beaulac et RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance à 21h20.
-----------------	---

Catherine Boileau
Présidente

Dominique Roy
Directrice